



DOSSIER D'INSCRIPTION 2022 – 2023 LOISIRS

Etat Civil LICENCIÉ			
Nom Licencié		Prénom Licencié	
Date de Naissance		Lieu de Naissance	
Nationalité		N° du département naissance	
Adresse			
Code Postal		Ville	
Téléphone			
Domicile		Mobile Joueur	
Autre personne		Tel autre personne	
Email			
	Club d'Origine et date de la 1 ^{ère} licence (si différent de Rouen)		
Catégorie	<input type="checkbox"/> Gentlemen	<input type="checkbox"/> Old School	<input type="checkbox"/> Grands Débutants
N° Licence		Profession	

ATTENTION

- Pré inscription **obligatoire** sur le site de la FFHG, via HOCKEYNET : <https://licencies.hockeynet.fr/> : la photo et un certificat médical de – d'un an pour les nouveaux licenciés et ceux dont le certificat a plus de 3 ans seront exigés sur le site.
Pour les autres, remplir et signer l'attestation sur l'honneur incluse dans le dossier, après avoir répondu au questionnaire médical joint
- Dossier de **sur-classement simple** obligatoire pour les joueurs nés en 2005, 2004, 2003, établi par votre médecin

TARIF : **420€ cotisation et licence**
Réduction de 10% de la somme globale si 2 licenciés de la même famille, de 15% si 3 licenciés, de 20% si 4 licenciés...

Pas de réduction pour les enfants en EDH, une séance par semaine à 160€.

• Vos règlements :

5 Chèques à l'ordre du **CHAR**, à remettre en même temps que ce dossier.

Ils seront encaissés comme suit : 100.00€ lors du dépôt du dossier, 64€ le 15/10/22, 64€ le 15/11/22, 64€ le 15/12/22, 64€ le 15/01/23 et 64€ le 15/02/2023

Les chèques vacances et les espèces sont acceptés pour régler la cotisation.

Déclaration à remplir et à signer

Je soussigné..... autorise les responsables du Club de Hockey Amateur de Rouen à faire pratiquer sur ma personne, tous les examens complémentaires, ou interventions légalés ou chirurgicales que son état de santé pourrait justifier dans le cadre de l'urgence, ainsi qu'à le faire transporter dans le centre hospitalier ou la clinique les plus proches si besoin. Cette autorisation est valable au sein du club, pour les différents déplacements en France, ainsi qu'à l'étranger.

Je certifie exacts tous les renseignements portés sur ce document et reconnais avoir été informé du fait que ces renseignements feront l'objet d'un traitement informatisé relevant de l'article 15 de la loi de janvier 1978 sous réserve de l'avis de la C.N.I.L.

Ces informations pourront faire l'objet de cession. Toutes les informations sont données à titre obligatoire pour la délivrance des licences, un droit d'accès et de rectification étant ouvert auprès de la Fédération Française de Hockey sur Glace – 33 Avenue de la Plaine des Sports – 95800 CERGY.

Signature

Droit à l'image

Je soussigné, M., AUTORISE / N'AUTORISE PAS (1) le CHAR à publier mon image, dans le cadre de toute publication, sur tout support, y compris sur FACEBOOK, relatifs à la promotion du club et du hockey sur glace.

Signature

En adhérant au Char, par l'intermédiaire de ma licence, je déclare avoir pris connaissance du Règlement Intérieur du Club et m'engage à le respecter.

Je consens à ce que le Char communique mon adresse mail à des fins de communication et de prospection de la part des partenaires du club.

Rouen le,

Signature Joueur

ATTESTATION DU LICENCIÉ MAJEUR

Saison 2022.2023

Questionnaire de santé QS-SPORT
renouvellement de la licence FFHG discipline **HOCKEY SUR GLACE** uniquement



ATTENTION

Ce formulaire ne concerne pas les licencié(e)s PARA HOCKEY SUR GLACE
pour la souscription (renouvellement et/ou création) d'une licence **PARA HOCKEY SUR GLACE**
(licence principale et extension) le certificat médical de moins d'un (1) an sera exigé.

Je soussigné(e) [Prénom NOM]

atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Date :

Signature du licencié

RAPPEL REGLEMENTAIRE

Le renouvellement de la licence **HOCKEY SUR GLACE** n'est plus soumis à présentation obligatoire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du hockey sur glace (**sauf tous les trois ans**).

Le licencié qui souhaite renouveler sa licence doit renseigner le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01, disponible sur le site internet fédéral, et attester auprès de la FFHG avoir répondu par la négative à chacune des rubriques dudit questionnaire.

Afin de respecter le secret médical, les clubs ne doivent collecter que la présente attestation (et non le questionnaire lui-même)

Si le licencié ne peut attester avoir répondu par la négative à chacune des rubriques du questionnaire, il est tenu, pour voir sa licence renouvelée, de fournir un certificat de non-contre-indication à la pratique du hockey sur glace **de moins de 6 mois (en compétition le cas échéant)**.



, pour la souscription d'une licence **PARA HOCKEY SUR GLACE** (licence principale et extension) le certificat médical de moins d'un (1) an sera exigé.